

73	30/08/2021	BE 0716.812.380	9	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21563.00074	M-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **BUZZ RECORDS**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: Rue Ruffin

N°: 25

Boîte:

Code postal: 1495

Commune: Villers-la-Ville

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Brabant wallon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0716.812.380

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

24-12-2018

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

25-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

24-12-2018

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M-app 6.1.1, M-app 6.1.3, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7.1, M-app 7.2, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

N°	BE 0716.812.380		M-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BAUDAUX Bernard

RUE RUFFIN 25
1495 Villers-la-Ville
BELGIQUE

Gérant

N°	BE 0716.812.380		M-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0716.812.380		M-app 3.1
----	-----------------	--	-----------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	335.508	335.969
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	335.508	335.969
Terrains et constructions		22	306.625	317.845
Installations, machines et outillage		23	7.717	12.368
Mobilier et matériel roulant		24	9.931	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	11.235	5.757
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	13.204	3.009
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	10.912	2.843
Créances commerciales		40	10.899	2.840
Autres créances		41	14	3
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.291	166
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	348.712	338.978

N°	BE 0716.812.380		M-app 3.2
----	-----------------	--	-----------

Ann.

PASSIF**CAPITAUX PROPRES****Apport**

Disponible

Indisponible

Plus-values de réévaluation**Réserves**

Réserves indisponibles

Réserves statutairement indisponibles

Acquisition d'actions propres

Soutien financier

Autres

Réserves immunisées

Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)**Subsides en capital****Avance aux associés sur la répartition de l'actif net****PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS****Provisions pour risques et charges**

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations et gros entretien

Obligations environnementales

Autres risques et charges

Impôts différés**DETTES****Dettes à plus d'un an**

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Dettes à un an au plus

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Comptes de régularisation**TOTAL DU PASSIF**

Codes	Exercice	Exercice précédent
10/15	-30.446	-34.491
10/11	6.200	6.200
110		
111	6.200	6.200
12		
13		
130/1		
1311		
1312		
1313		
1319		
132		
133		
14	-36.646	-40.691
15		
19		
16		
160/5		
160		
161		
162		
163		
164/5		
168		
17/49	379.158	373.469
17	293.233	287.114
170/4	293.233	287.114
172/3	293.233	287.114
174/0		
175		
176		
178/9		
42/48	85.925	86.355
42	25.887	19.262
43		3.210
430/8		3.210
439		
44	11.839	10.219
440/4	11.839	10.219
441		
46		
45	1.713	2.440
450/3	1.713	2.440
454/9		
47/48	46.486	51.224
492/3		
10/49	348.712	338.978

N°	BE 0716.812.380		M-app 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvement sur les capitaux propres

Affectation aux capitaux propres

à l'apport

à la réserve légale

aux autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

Intervention des associés dans la perte

Bénéfice à distribuer

Rémunération de l'apport

Administrateurs ou gérants

Travailleurs

Autres allocataires

Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-) 9906	-36.646	-40.691
(+)/(-) 9905	4.045	-40.691
(+)/(-) 14P	-40.691	
791/2		
691/2		
691		
6920		
6921		
(+)/(-) 14	-36.646	-40.691
794		
694/7		
694		
695		
696		
697		

N°	BE 0716.812.380		M-app 6.1.2
----	-----------------	--	-------------

ANNEXE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXXX	356.035
8169	21.700	
8179		
8189		
8199	377.735	
8259P	XXXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXXX	20.066
8279	22.161	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	42.227	
22/27	335.508	

N°	BE 0716.812.380		M-app 6.5
----	-----------------	--	-----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

1. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et les taux d'amortissement ont été fixés comme suit :

Méthode L - D Minimum Maximum

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT L

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES L

IMMOBILISATIONS CORPORELLES L

- Bâtiments L
- Installations, machines et outillage L
- Matériel et mobilier de bureau L 20 33
- Matériel roulant L 20 25
- Location - financement

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport, à l'exclusion des frais qui s'y rapportent.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle par participation est effectuée. Des réductions de valeur, des reprises de réduction et des réévaluations ne sont actées que si elles ont un caractère durable.

Les réductions de valeur et reprises de réductions sont actées en résultat. Les réévaluations éventuelles, sont portées au crédit du compte "plus-values de réévaluation" jusqu'à réalisation des titres.

2. Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode d'individualisation du prix de chaque élément - F.I.F.O. - L.I.F.O. - du prix moyen pondéré.

3. Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale conformément aux dispositions visées à l'article 67 de l'A.R. du 30.01.2001.

Des réductions de valeur sont actées sur les créances contestées et en cas de faillite ou d'état d'insolvabilité évident du débiteur.

4. Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

5. Provisions pour risques et charges

Toutes les provisions nécessaires ont été constituées au cours de l'exercice sous revue pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

6. Avoirs, créances, dettes et engagements en devises

Ils sont en principe convertis en euros au moment de leur inscription dans les comptes (sur base du taux officiel pour les devises de l'UEM et au cours moyen approximatif du mois précédant la comptabilisation s'il s'agit de devises non UEM).

A la date de clôture du bilan, ils sont adaptés au dernier cours de change utile de l'exercice et les écarts de conversion sont traités conformément à l'avis de la CNC.